
Communiqué de presse du premier syndicat de l'Office National des Forêts

BERCY MET UN CONTRAT SUR L'ONF !

A l'automne dernier, juste avant la Loi de finances 2015, Bercy préconisait un transfert de charges de 50 millions d'euros par an de l'Etat vers les communes forestières. Selon le ministère des finances, ce transfert ne devait menacer ni l'ONF ni le Régime forestier mis en œuvre dans les forêts des collectivités. Or les communes forestières, qui n'ont pas été préalablement consultées, annoncent qu'elles ne peuvent pas payer de frais supplémentaires du fait, entre autres, qu'elles subissent déjà une réduction massive de la dotation que l'Etat leur verse pour fonctionner !

Cette annonce a donc mis le feu au monde forestier tant et si bien que le contrat pluri annuel qui liait l'Etat, l'ONF et les communes forestières jusqu'en 2016 est « cassé » un an avant la date initialement prévue. Pour éviter une crise ouverte, c'est l'ONF qui devra absorber en 2015 les 20 millions d'euros exigés par Bercy. Aujourd'hui des « négociations » sont ouvertes pour déterminer le contenu et le financement du futur contrat Etat/ONF pour la période 2016-2020.

Où en est-on de ces « négociations » ?

Des messages rassurants viennent du plus haut sommet de l'Etat, François Hollande apportant des garanties sur le maintien de l'ONF et de ses missions. Le Ministre de l'Agriculture est offensif sur le dossier. Sauf que ni l'un ni l'autre ne sont écoutés par les hauts fonctionnaires de Bercy qui continuent de mettre le couteau sous la gorge de l'ONF et des communes forestières mettant ainsi en péril le Régime forestier. Régime forestier qui depuis deux siècles a permis de façonner dans l'intérêt général 4,8 millions d'hectares de forêts publiques qui font la fierté des forestiers et des amoureux de la forêt.

Certains ont pu penser un moment à une erreur d'appréciation des Finances. Pour le SNUPFEN Solidaires, Bercy veut seulement la peau du régime forestier, de l'ONF et de ses personnels, quel qu'en soit le coût social, environnemental ou économique pour les générations futures.

L'Etat trouve les moyens d'absorber les déficits d'Areva, de déverser 80M€ sur le projet privé EON mais serait dans l'incapacité de trouver 50 M€ pour la forêt publique française. Qui peut le croire ?

Châteinois, le 9 mars 2015

Contacts : SNUPFEN Solidaires : Philippe Berger : 03.84.95.83.70 - 06.84.17.07.97

Philippe Canal : 03.86.29.43.96 - 06.01.13.67.68

Secrétaire Général Philippe BERGER pberger.snupfen@orange.fr	Local SNUPFEN Solidaires Marie-Françoise CHATELAIN Tel : 01.40.19.59.69	www.snupfen.org
--	---	--